

# Guer Magazine

N°109

Septembre 2022

Magazine d'informations municipales

## C'est la Rentrée

 Dossier

Équipements scolaires de la Ville

Page 20

Page 19

Page 6

  
**Vie municipale**  
Guer en fête !



  
**Académie militaire**  
70 ans de l'ASEAAC



  
**Jeunesse**  
Un après-midi  
au parc

Guer accueille les Ecoles Militaires de St-Cyr Coëtquidan.  
Guer Centre / Guer Bellevue / Guer Saint Raoul / Guer La Teilhaie

**Guer**  
Ville et Nature

## Les élus vous accueillent à l'Hôtel de Ville

### Ouverture de l'Hôtel de Ville

**Lundi** : 9h - 12h et 14h - 17h  
**Mardi** : 9h - 12h et 14h - 18h  
**Mercredi** : 9h - 12h et 14h - 17h  
**Jeudi** : 9h - 12h et 14h - 18h  
**Vendredi** : 9h - 12h et 13h - 17h  
**Samedi** : fermée

☎ 02.97.22.57.00  
 🌐 www.ville-guer.fr  
 @ contactmairie@ville-guer.fr

### Ouverture du Centre Culturel

**Ouvert du Mardi au Vendredi** : 14h - 18h  
**Fermé le Lundi**

☎ 02.97.22.14.47  
 🌐 www.lebelvedere-guer.com  
 @ le.belvedere@oust-broceliande.bzh

### Ouverture de la Médiathèque

**Lundi** : 14h - 17h (sauf juillet et août)  
**Mardi** : 15h - 19h  
**Mercredi** : 10h - 12h et 13h30 - 17h30  
**Jeudi** : fermé  
**Vendredi** : 15h - 19h  
**Samedi** : 10h - 12h et 13h30 - 16h  
**Dimanche** : fermé

☎ 02.97.22.04.63  
 🌐 www.mediathedeguer.opac3d.fr  
 @ mediatheque.guer@wanadoo.fr

### Guer Connecté

📘 villede.guer  
 📷 villeguer  
 🐦 @Guer56380  
 📺 VilledeGuer

« Flashez-moi ! »



#### Le Maire :

Pour toute demande de rendez-vous avec Jean-Luc BLÉHER, Maire, merci de bien vouloir téléphoner au 02.97.22.57.06 (secrétariat : Séverine PORCHER).



Jean-Luc Bléher

#### Mickaëlle PIEL :

1<sup>ère</sup> Adjointe en charge des affaires sociales, de la communication et des Ressources Humaines, du commerce et des affaires générales

> Vendredi : 15h - 17h\*

Mickaëlle PIEL



#### Paul Rodriguez :

Adjoint Finances, Gestion, Prospective, Affaires Immobilières, Commande Publique et Intercommunalité

> Jeudi : 16h - 18h\*



Paul Rodriguez

#### Yvette HOUSSIN :

Adjointe Vie Sportive et associative

> Vendredi : 10h - 12h\*

Yvette HOUSSIN



#### Vincent COWET :

Adjoint Politique environnementale, Développement durable, Urbanisme, Agriculture et Transition écologique

> Lundi : 9h - 11h\*



Vincent COWET

#### Annie SOGORB-MOUTEL :

Adjointe Vie Culturelle et Patrimoine

> Mardi : 10h - 12h\*

Annie SOGORB-MOUTEL



#### André PIHÉRY :

Adjoint Éducation, Loisirs, Enfance et Jeunesse

> Mardi : 14h - 16h\*



André PIHÉRY

#### Diavie Ursula AUGÉ :

Adjointe Démocratie participative, Réunion de quartier, Proximité, NTIC et Citoyenneté

> Mercredi : 9h - 11h (semaines impaires)  
 > Samedi : 9h - 11h (semaines paires)  
 sur rendez-vous\*

Diavie Ursula AUGÉ



#### Alain PERON :

Adjoint Sécurité, Mobilité, Gens du voyage et Accessibilité

> Jeudi : 9h - 11h\*



Alain PÉRON

\*Permanences

« Guer Magazine » est une publication de la municipalité de Guer

- Directeur de publication : Jean-Luc BLÉHER
- Rédaction, Maquette & Publication : Ludivine Quérel, Service Communication  
Mickaëlle PIEL, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de la Communication et les services municipaux
- Mise en Page : Atelier Graphique Pauline Poiron
- Photos : Service Communication, Adobe Stock
- Page de Couverture : Adobe stock
- Impression : Imprimerie Pierre - Guer

Magazine tiré à 3300 exemplaires, imprimé sur du papier Novatech Satin, label FSC, issu de sources responsables.

Contact : Hôtel de ville, BP 36, 56382 Guer Cedex - 02.97.22.57.00

Site web : www.ville-guer.fr / Contact : contactmairie@ville-guer.fr

Remerciements à l'ensemble des adjoints, aux conseillers délégués de quartiers et à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du magazine.



## 3 Édito



## 4 Infos Pratiques Correspondance

- > Rappel sur la pose de banderolles
- > Collecte de journaux



## 5 Vie Municipale

- > Retour en images
- > Guer en fête
- > Cérémonie nouveaux arrivants
- > Forum associations
- > Incivilités
- > Démocratie participative



## 10 Urbanisme

- > Permis de Construire



## 11 Cadre de vie

- > Lutte contre les ragondins



## 12 Dossier « Etablissements scolaires »



## 16 Économie locale

- > Nouveautés commerciales



## 18 Social

- > Festivités de fin d'année



## 19 Académie militaire

- > L'ASAAEC fête ses 70 ans



## 20 Jeunesse

- > Soirées sport
- > Un après-midi au parc



## 21 Médiathèque Félix Trochu

- > Exposition d'Elvino Motti



## 22 Etat-civil



## 23 Oust à Brocéliande Communauté



## 24 Calendrier des événements

# Édito



NB : Compte tenu des vacances et des contraintes d'impression, je devais déposer un éditorial mi-juillet. Craignant d'être en décalage avec l'actualité lors de la distribution du magazine fin août, je vous propose un éditto plus intemporel à savoir l'allocution que j'ai prononcée lors de la cérémonie commémorative du 14 juillet.  
Je vous souhaite une bonne rentrée à toutes et tous.



« Mon Général, Monsieur le Député, Madame la Conseillère départementale, Mesdames et Messieurs les Élèves de l'Académie militaire de Saint Cyr, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités, Mesdames et Messieurs les Portes drapeaux et représentants des Anciens combattants, Mesdames et Messieurs de la Fanfare, Mesdames et Messieurs mes collègues Élus municipaux, vous toutes et tous d'ici et d'ailleurs.

À vous, mon Général, j'adresse mes plus vives félicitations. Je vous ai quitté Colonel et je vous revois Général, nommé officiellement Officier Général ce jour du 13 juillet 2022. Je vous remercie, étant très sensible au fait que vous participiez à votre première représentation publique ici à Guer aujourd'hui sur cette place de l'Hôtel de Ville.

Je tiens également à vous remercier très sincèrement de votre présence nombreuse devant le monument aux morts, devant lequel plusieurs fois par an, avec la même solennité, la même ferveur, nous nous rassemblons pour témoigner de notre devoir de mémoire.

Commémorer le 14 juillet c'est rappeler notre attachement à l'histoire, à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui inspira de nombreuses démocraties dans le monde. C'est souligner notre attachement à la République.

La République n'est en effet pas seulement une forme de gouvernement, c'est une éthique, c'est la volonté que les règles de vie en commun soient élaborées par ceux auxquels elles s'appliquent selon des règles démocratiques et qui ne répondent pas à « la loi du plus fort ». La République c'est l'exigence de l'égalité, de la laïcité, et donc du respect des différences dans un cadre commun fait de valeurs, de lois, de comportements respectueux de chacun.

- Le 14 juillet 1789 symbolise l'intervention du peuple dans le déroulement de sa propre histoire. De cet acte fondateur découle nombre de principes sur lesquels repose toujours aujourd'hui notre concorde nationale : les droits de l'homme, je l'ai rappelé précédemment mais aussi la liberté de la presse, la liberté d'association, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, la séparation des églises et de l'état, la liberté syndicale, le suffrage universel, ...

- Célébrer le 14 juillet, c'est honorer les valeurs que cette cérémonie prône : liberté, égalité, fraternité devise de notre République. Mais d'autres valeurs ont aussi fait la France d'hier, d'aujourd'hui et ferons la France de demain : le courage, la dignité, la solidarité, la responsabilité, la tolérance.

- Célébrer le 14 juillet, c'est rappeler et se rappeler chaque année que la nation française a fait de cette date sa fête nationale. C'est en effet une occasion publique pour nous de rendre hommage à celles et ceux qui sont morts pour la paix et la liberté à l'instar de nos amis Ukrainiens et qui défendent au prix de leur vie, de drames familiaux, leur intégrité, leur Terre, leurs libertés fondamentales.

- Célébrer la fête nationale, c'est se souvenir des sacrifices, des drames de notre histoire, pour les transmettre aux plus jeunes, afin que ne s'effacent jamais de notre mémoire collective ces étapes fondamentales qui ont forgé la France d'aujourd'hui. Il nous revient à tous, élus.e.s comme citoyennes et citoyens de préserver et d'entretenir cet héritage.

Plus que jamais, en ces temps difficiles avec la guerre en Europe, à nos portes, l'expérience nous invite individuellement et collectivement à la plus extrême vigilance, à la plus grande lucidité, mais aussi à la plus grande prudence face aux dérives et celles-ci sont particulièrement nombreuses ici près de chez nous et dans le monde.

Pour le dire simplement, rien n'est jamais acquis aux peuples, la vigilance est de rigueur, notre responsabilité est entière.

Je conclurai par une note légère, car le 14 juillet c'est aussi un moment de fête et la fête fait partie des moments d'unité du peuple français. Aussi à vous tous, je souhaite de bonnes fêtes ce soir, habités d'un esprit de camaraderie, dans le calme, avec prudence et respect de chacun dans un contexte sanitaire qui reste sensible et nous rend toujours vulnérable.

Vive Guer, vive la République, vive la France »

Jean-Luc Bléher

Maire

Président d'Oust à Brocéliande Communauté  
Guer - La Gacilly - Malestroit

## Rappel de la réglementation sur la pose de banderoles

La pose de banderole est soumise à autorisation du maire de la commune de Guer, sur demande écrite. L'implantation de publicité ne pourra se faire uniquement qu'à l'entrée du centre-ville de Guer au niveau de l'avenue du Général Leclerc, à proximité du carrefour de Kerbiguet et au niveau du rond-point du parc d'activités du Val Coric Ouest sur les emplacements prévus. Tout autre lieu d'implantation est strictement interdit.

Les banderoles utilisées devront être d'une dimension maximale de 3 mètres de long sur 1 mètre de haut, avec des œillets afin de pouvoir les accrocher.

Les demandes devront être effectuées par écrit (mail ou courrier) à la mairie : place de l'Hôtel de Ville – BP36 – 56380 GUER ou [contactmairie@ville-guer.fr](mailto:contactmairie@ville-guer.fr) à l'intention

du service de la Police Municipale. La demande devra être faite au minimum trois semaines avant la date de la manifestation, et sera posée 15 jours maximum avant l'événement et retirée le lendemain de la fin de la manifestation avant 12h00.



## Collecte de journaux

Tous les quatrièmes mercredis du mois, en même temps que la foire, une collecte de journaux et cartons est organisée par des bénévoles à Saint-Marc (à proximité du local des restos du cœur) au profit d'associations d'aide aux personnes en difficultés.



## À vous la parole

Vous ne pouvez pas vous rendre facilement à l'Hôtel de Ville pour prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints ? Vous avez des suggestions à faire ? ... Cette page vous permet de vous exprimer.

**Merci de signer et d'indiquer vos coordonnées lors de votre correspondance. Toute demande anonyme ne sera pas traitée.**

Monsieur le Maire,

---



---



---



---



---

Merci de bien vouloir envoyer votre lettre par mail : [contactmairie@ville-guer.fr](mailto:contactmairie@ville-guer.fr) ou à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - BP36 - 56382 GUER Cedex



# Retour en images...



Montage du nouvel orgue à l'église St-Gurval, le 21 mars 2022



Carnaval école Sainte Jeanne d'Arc le 29 avril 2022



Cérémonie de remise de décorations à l'Hôtel de Ville, le 8 mai 2022



Cérémonie enfance et famille le 03 juin 2022



Cérémonie patriotique appel du Général de Gaulle le 18 juin 2022



Accueil des organisateurs de Miss Granny, le 01 juillet 2022



# Un retour réussi pour Guer en Fête 2022

**Guer en Fête, organisé le mercredi 13 juillet dernier, a connu un véritable succès. Après deux années particulières, vous avez été nombreux et fidèles au rendez-vous ! La Ville de Guer et l'Union Guéroise des Commerçants, co-organisateurs, vous remercient pour votre participation.**

## Une édition pleine d'animations !

Pour ce Guer en Fête 2022, toutes les traditionnelles animations ont été organisées : une cérémonie patriotique, un vin d'honneur à l'Hôtel de Ville, des repas, des concerts, un feu d'artifice et un bal populaire pour clôturer la soirée.

Une nouveauté s'est invitée dans le programme cette année pour le plaisir de tous : une animation de danse « Baila ». La salle de sport « L'Orange Bleue » a organisé cette animation gratuite et ouverte à tous afin de faire découvrir la danse

sportive. Sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous ! Le respect des consignes de sécurité ont été, à nouveau la priorité des élus, des services municipaux et des bénévoles. Ces derniers se sont une nouvelle fois mobilisés et ont répondu présents. La Ville de Guer et l'UGC remercient tout particulièrement les bénévoles pour leur investissement et sans qui la fête ne pourrait avoir lieu.

## Petit retour en images de cette soirée musicale



La traditionnelle cérémonie patriotique a eu lieu place de l'Hôtel de Ville



Nombreux étaient les participants dans les rues de Guer



De nombreuses animations pour les familles étaient proposées au Centre Culturel



Le groupe Planète a une nouvelle fois mis de l'ambiance place de l'Hôtel de Ville



# Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants : à vos agendas !

Comme chaque année, la Ville de Guer organise une cérémonie d'accueil en l'honneur des nouveaux habitants de la commune à qui nous souhaitons la bienvenue !

## Un moment d'échanges privilégié

Lors de ce temps fort, le Maire, accompagné de l'équipe municipale, présentera succinctement la ville, ses particularités, ses atouts. Afin d'illustrer en images la présentation, le film 2021 de la Ville sera projeté et sera ensuite suivi par un temps d'échanges. Une pochette de bienvenue, contenant notamment des bons de réductions chez les commerçants partenaires de cette soirée, sera remise à chaque

famille présente. Pour terminer la cérémonie, un moment de convivialité sera proposé aux participants.

## Nouvel arrivant ?

Vous êtes arrivés sur Guer il y a moins d'un an, c'est-à-dire entre octobre 2021 et octobre 2022.

Nous vous donnons donc rendez-vous le vendredi 21 octobre à 18h30 à l'Hôtel de Ville.

# Forum des associations guéroises : rendez-vous le 3 septembre !

Face au succès de la première édition, la Municipalité a décidé de pérenniser l'organisation du forum dédié aux associations guéroises. Rendez-vous le samedi 3 septembre, de 13h30 à 17h30 au Complexe sportif Saint-Gurval, rue du Manoir !

## Au programme : présentations et démonstrations !

Comme l'année passée, les stands de présentation des associations participantes seront installés à l'intérieur de la salle Saint-Gurval, partie haute du complexe. Plus d'une trentaine d'associations, sportives, culturelles, sociales, de loisirs... seront présentes.

En plus des stands traditionnels, nouveauté cette année : un espace extérieur sera dédié aux démonstrations des associations sportives. Une buvette, tenue par l'Union Guéroise des Commerçants et le Cèdre, sera à votre disposition.

## Une bourse dédiée aux articles de sport organisée par Ty Mozaïk

Afin de permettre à toutes et tous de s'équiper et d'équiper sa famille en articles de sport à petits prix, une bourse aux articles de sport sera organisée par Ty Mozaïk, le Centre Social du Pays de Guer. Les modalités d'inscription et le dépôt des articles sont gérés directement par Ty Mozaïk.

Le dépôt des articles aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> de 12h à 19h30 et le vendredi 2 septembre matin de 9h à 12h au complexe sportif, salle du Foyer Saint-Gurval. Tous les articles de sport

et vêtements en bon état, adultes et enfants, sont acceptés avec un nombre de 20 articles maximum par liste et par personne. Le nombre de liste sera limité à 100 et l'inscription est donc obligatoire.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter directement le Centre Social :  
02 97 22 50 87 | [accueil@centresocialpaysdeguer.fr](mailto:accueil@centresocialpaysdeguer.fr)

## Cérémonie de récompense des bénévoles et sportifs

Pour clôturer cette journée dédiée aux associations, la cérémonie de récompense des bénévoles et sportifs, habituellement organisée en juin, aura lieu à la suite du forum à partir de 18h30 au complexe sportif. À la suite de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité. La réunion avec les présidents d'association aura lieu quant à elle le vendredi 2 septembre à 18h30.

Infos : pour tout renseignement, merci de nous contacter au 02 97 22 57 00 ou par mail [contactmairie@ville-guer.fr](mailto:contactmairie@ville-guer.fr)





# Incivilités : un coût important sur le budget de la commune

## La Ville est le théâtre de plus en plus d'incivilités, de vandalisme, de négligences, ...

Pour rappel, les incivilités désignent les désordres et inconduites qui, sans être expressément visés par le code pénal, et constituent des manquements aux règles élémentaires de vie en société : nuisances sonores, dégradations, vandalisme, manque de respect.

La municipalité a établi, sur les trois dernières années, le coût qui est supporté par la collectivité, c'est-à-dire l'ensemble des contribuables guérois et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ces dépenses non prévues viennent imputer le budget et empêchent d'autres dépenses au service de l'intérêt général.

Coût des incivilités :

- 2020 : 11 129,12 € TTC\*
- 2021 : 14 506,25 € TTC\*
- 2022 : 4 469,66 € TTC (données au 30 juin 2022)\*

\* reste à charge pour la commune après déduction des remboursements d'assurance.



Dépôt sauvage en 2020 obligeant à une intervention des agents de la Ville.



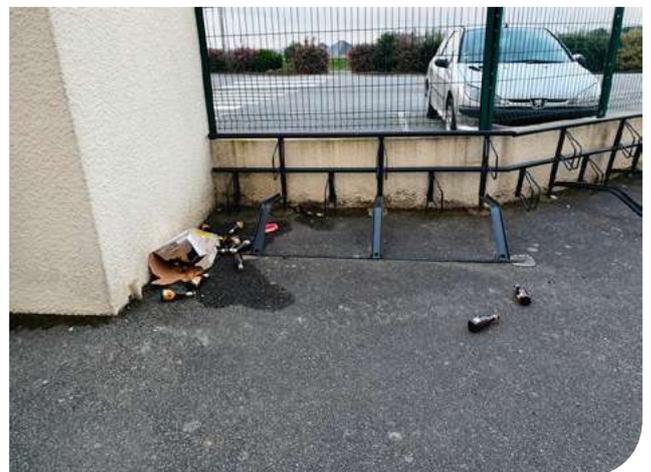
Salle La Gare : vandalisée 3 fois en 2020 nécessitant notamment le remplacement de la porte d'entrée fracturée



Aire de jeux de Guer-Bellevue : vandalisée à 2 reprises en 2021 (grillages arrachés, boîte à livres détériorée et livres brûlés sur le revêtement de l'aire de jeux)



Centre Technique Municipal : cambriolages 2 fois en 2021 et 2022.



Complexe sportif Saint-Gurval : dépôts sauvages, dégradations et tags



# La démocratie participative à Guer : le retour des rencontres de quartier

Dialoguer et réfléchir ensemble sur la Ville d'aujourd'hui et de demain.

À l'initiative du maire, Jean-Luc Bléher, et conduites par les adjoints Ursula Augé et Alain Perron, la commune de Guer va proposer à ses habitants des rencontres publiques de quartier. L'objectif : permettre aux élus et aux représentants des quartiers d'échanger avec la population sur les voies et moyens d'améliorer la vie des quartiers ; dialoguer pour trouver et bâtir des projets communs destinés à envisager l'avenir et construire ensemble nos quartiers. Ces réunions donnent aux élus l'opportunité de consolider le lien indispensable de proximité avec les habitants de Guer.

La première rencontre de quartier, se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 au Centre Culturel Le Belvédère, à partir de 10h30. Elle s'adressera en priorité aux habitants du quartier de Guer-centre dont le référent est Christophe Poirier (cf. tableau secteur 5 ci-après). Vous êtes les bienvenus. Un moment de convivialité est prévu à la fin de la réunion. Venez nombreux.



Pour tous renseignements :  
Mairie de Guer, 02 97 22 57 00.

À quel quartier appartenez-vous ?



● « Secteur 1 - Guer campagne Est » : Chantal CHOTARD

Blécon	La Métairie Neuve	Lohinga
Buchet	La Molière	Maupertuis
Chapelle de Prado	La Petite Boualis	Moulin du Tertre
Cosnuel	La Vallé Perrot	Petit Boscher
Grand Kerbiguet	Le Bois Glé	Prado
Impasse de l'Abbaye	Le Breil	RD. 773 côté EST
La Bardoulais	Le Grand Boscher	Rue de Cosnuel
La Biliais	Le Hanlé	Rue des Chênes
La Boulais	Le Huclos	Tessiac
La Fosse Guélan	Le Pré Guihard	Val Coric
La Grivelais	Le Tretre	

● « Secteur 2 - Guer campagne Ouest » : Cassandra METAYER

Coéplan	Le Gros Désert	Rue de la roche jusqu'à panneau agglomération
Hérupé	Le Longoët	Rue du Pâtis de la Boulais
Hydouze	Le Passoué	Rue St Joseph
La Fléchaie	Le Vallet	Rue St Marc
La Gourraie	L'Écusson	St Etienne
La Hattaie	Les Noés	St Joseph
La Métairie Neuve	Métairie Neuve	St Marc
La Touche Buis	Moulin de la Lande	Tertre Béchépy
La Ville Boscher	Moulin Robert	Trébualan
Launay Beuroux	Pré de La France	Tréveneuc
Launay Couédon	RD. 773 côté OUEST	
Le Cas du Vauniel	Routileuc	
Le Clos Arraud	Rue de l'Hippodrome	
Le Clos Rochette	Rue de Rennes	

● « Secteur 3 - Guer Nord » : Michel BLANCHARD

Bellevue	La Rue Flageul	L'Épinette
Boquandy	La Ruézie	La Butte
Cité Cadres	L'Abbaye Jarno	L'Éteneuc
Grainville	Le Bois de Guénion	Livoudrais
La Barre	Le Bouéxic	Moulin de La Houssais
La Basse Ville Hue	Le Chêne	Nord RN 24
La Demanchère	Le Clos	St Raoul
La Garenne	Le Pâtis de la Houssais	Tré l'Étang
La Goujonnière	Le Placy	Trénette
La Grottais	Le Ville Hue	
La Peignardais		

● « Secteur 4 - Guer SUD » : Maurice JOLY

Bel Air	La Hayette	Le Bénéc
Bessuyac	La Houssaie	Le Mitrais
Blanhuët	La Huais de Haut	Le Pérais
Choiseul	La Huet de Bas	Le Val de La Rivière
Kergeny	La Landriais	Lémo
La Baudunais	La Lantionnais	Les Cormiers
La Biausse	La Noé Rideau	Paingrain
La Bréhauderie	La Pie Blanche	Peillac
La Bruyère	La Télhaie	Prada
La Chaussée	La Touche Michelot	St Nicolas
La Cornais	La Trémelais	Sud RD 776
La Cour Trélo	La Ville Louis	Les Moutiers
La Croix Payen	La Ville Simon	Télian
La Cruyère	Larmelais	Tournebride

● « Secteur 5 - Guer Centre » : Christophe POIRIER

Avenue De Gaulle	Cité Ste Méline	Rue de l'Hippodrome
Avenue G <sup>al</sup> Leclerc	La Touche Boulard	Rue des Châtaigners
Camélias	Le Petit Payen	Rue des Sapins Vert
Centre ville à partir des panneaux d'entrée d'agglomération	Les Hauts Rogniers	Rue René Cassin
	Résidence de l'Abbaye	Saint-Gurval



## Permis de construire

07 mars : LTP, lot 16 – Parc d'activités du Val Coric, construction d'un bâtiment pour un usage artisanal et de bureaux

08 mars : SCI ASSR, lot 16 – construction d'un bâtiment artisanal et de bureaux

14 mars : Guillaume DEVERRE, 8 rue Félix Régent, construction d'une maison individuelle (PC rectificatif)

18 mars : Mehdi GHOMRANI, lot 13 – Le Clos de la Boulais, construction d'une maison individuelle

25 mars : Patrice BOUREL, 1 rue des Cerisiers, construction d'un garage et d'un carport en extension de la maison

25 mars : Magalie MORIN, 1 impasse de l'Oyon, construction d'une extension d'une maison individuelle et d'une pergola

05 avril : Noël Bernard MAZARGUIL, rue Claire Fontaine, Transformation d'un commerce en logement, modification des ouvertures et du porche

11 avril : Alain GUILLAUME, Le Clos de la Boulais, construction d'une maison individuelle

11 avril : Alexandre SEVESTRE, 54 rue de la Roche, construction de deux abris en bois de 29 m<sup>2</sup> et 48 m<sup>2</sup>

12 avril : Bernard REGENT, Domaine Saint-Etienne, extension d'un hangar à matériel

03 mai : André FORET, rue Claire Fontaine, démolition d'un garage, construction d'une maison individuelle

18 mai : Denis MIRONOV, 26 rue de la Forestière, construction d'un bâtiment à usage de garage et atelier

20 mai : Henri LECLERC, lot 10 – L'Orée de Bellevue, construction d'une maison individuelle

30 mai : Dominique ALLOYER, route de la Ruézie, construction d'une maison individuelle

30 mai : Benjamin MIE, Ville Louis, démolition de l'appendice, extension de la maison

17 juin : SCI Guer Coët Auto, 35 avenue de Rennes, démolition d'une maison, extension de la partie atelier de réparation et entretien automobile

17 juin : SCI de Brocéliande, 6 bis rue des Tilleuls, transformation du préau en bureaux avec extension et réhabilitation, démolition partielle d'une partie de stockage pour la création d'un portail

17 juin : Jordan PERREL, 2 impasse des Rougerêts, construction d'une maison individuelle

20 juin : Marc MOTAIS, avenue de l'Hippodrome, construction d'une annexe pour stockage de bois et matériel de jardin

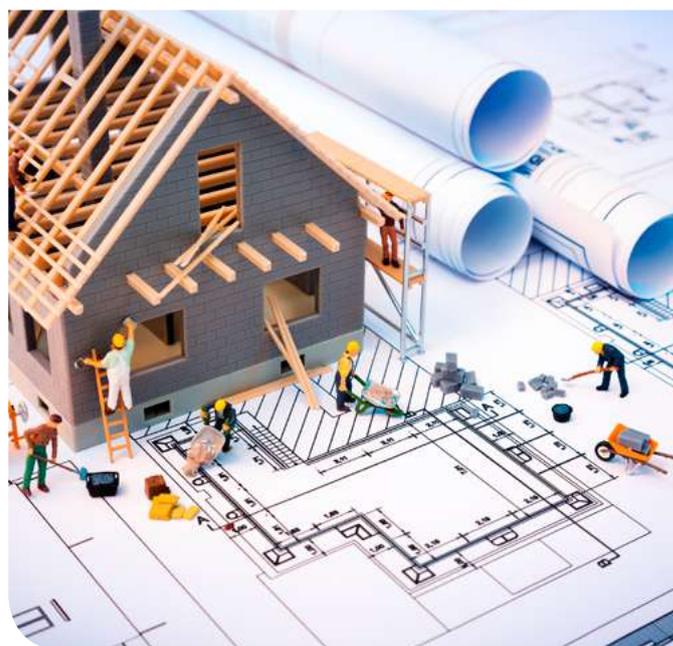
## Appel à projet pour deux lotissements

La ville de Guer souhaite, via une procédure d'appel à projets, céder deux emprises foncières, rue Rencontre et Croix Logée, à un opérateur unique afin que ce dernier y réalise, deux opérations destinées à accueillir de l'habitat diversifié (lotissement).

La réponse à l'Appel à projet est fixé au vendredi 30 septembre 2022 à 17h00.



+ d'infos : [www.ville-guer.fr](http://www.ville-guer.fr), rubrique "Actualités".





# Ragondins : d'où viennent-ils et quels sont les risques ?

**Le ragondin est un mammifère semi-aquatique originaire d'Amérique du Sud appartenant à la famille Echimyidae.**

Le rongeur a migré sur le territoire français au XIX<sup>e</sup> siècle dans 70 départements et commence à coloniser d'autres pays européens. Le ragondin est considéré comme un mammifère nuisible pour les activités humaines, car il est à l'origine des dégâts affectant les cultures, les ouvrages hydrauliques, ou encore les voies d'eau. Le ragondin est plutôt actif dès le crépuscule et tout au long de la nuit et de la journée. Il recherche la proximité des zones aquatiques telles que les berges des rivières et des fleuves, les étangs, les marais, ainsi que les fossés et les canaux dans lesquels sont érigés des réseaux hydrauliques.

Par ailleurs, le ragondin est porteur de maladie telle que la leptospirose, parfois appelée la maladie du rat. La leptospirose est une maladie bactérienne sévère qui, si elle n'est pas diagnostiquée à temps, peut entraîner des troubles graves aux reins et au foie. Il est, par conséquent, déconseillé de tremper ses mains dans l'eau, de se baigner dans les eaux stagnantes ou d'essayer de nourrir les ragondins.

En cas de symptômes tels que des maux de tête, une fièvre supérieure à 38 °C avec frissons, jaunissement de la peau, des muqueuses et du blanc de l'œil, des douleurs musculaires et articulaires, ou encore des troubles digestifs, il est fortement conseillé de consulter afin d'avoir un avis médical. Une fois contaminé, le malade peut voir apparaître les premiers symptômes entre deux à 20 jours après la contamination.

Si vous pratiquez, un sport en eau douce en présence de rongeurs tels que les ragondins ou des rats musqués :

- Évitez de vous baigner
- Pensez toujours à prendre une douche immédiatement à la suite de votre activité
- Rincez avec de l'eau potable votre matériel (Exemple : combinaison).

En France, le nombre de cas de leptospirose est en hausse depuis 2014, passant de 300 cas par an, à environ 600 cas, soit une incidence d'environ un cas pour 100 000 habitants par an.

## Des campagnes de lutte contre les ragondins sont organisées sur la commune

**Vous l'avez peut-être constaté, il y a des ragondins dans l'étang du square Bandon. C'est pourquoi des cages sont installées afin de capturer les nuisibles pour réduire leur nombre. Un grand merci à l'équipe de piégeurs bénévoles qui participent à la préservation du bien-être sanitaire de ce lieu et d'autres sites.**

Pendant la campagne 2020/2021, sur le territoire guérois, 526 ragondins ont pu être capturés grâce aux techniques de piégeages intensives (118 captures) et aux piégeages entretien (408 captures).

En 2021/2022, il a pu être capturé 540 ragondins, dont 111 grâce aux piégeages intensifs et 429 ragondins avec les piégeages entretien. La Ville de Guer remercie les piégeurs qui font un travail remarquable tout au long de l'année le long de nos rivières et ruisseaux.

La Ville de Guer va également mettre en place prochainement des panneaux de sensibilisation à proximité du square Bandon afin d'informer les promeneurs des dangers que représentent les ragondins et de rappeler l'importance de ne pas les nourrir.



### Contact

Référent pour la commune :

Christophe Poirier

06 03 91 01 90





## sur les établissements scolaires



Ecole primaire Victor Schoëlcher



Ecole primaire S<sup>te</sup> Jeanne d'Arc



Ecole primaire Brocéliande



Ecole primaire S<sup>te</sup> Thérèse

La commune de Guer dispose sur son territoire de quatre écoles primaires : école publique Victor Schoelcher et école privée Ste Jeanne d'Arc, à Guer centre ; école publique Brocéliande et école privée Ste Thérèse, Guer nord.

Elle dispose également d'établissements d'enseignement secondaires : collège privé St Maurice à Guer centre et collège et lycée publics Brocéliande à Guer nord.

M. PIHERY est l'adjoint en charge des affaires scolaires et du conseil municipal des enfants. Au sein des services municipaux, M. CASAURANCQ assume la direction et la gestion des affaires scolaires, accompagné par ses collaborateurs.

Le service compte en outre 30 agents qui interviennent sur diverses missions : ATSEM, accompagnement des élèves, restauration scolaire et entretien des locaux.



## Effectifs scolaires

À la rentrée de septembre 2021, entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, 2207 élèves étaient scolarisés sur la commune de Guer, répartis comme suit :

- École primaire publique Victor Schoelcher : **184** élèves ;
- Écoles primaire publique Brocéliande : **112** élèves ;
- École primaire privée Ste Jeanne d'Arc : **292** élèves ;
- Écoles primaire privée Ste Thérèse : **182** élèves ;
- Collège Brocéliande : **425** élèves ;
- Collège St Maurice : **279** élèves ;
- Lycée Brocéliande : **733** élèves

### Nos écoles :

- **École primaire publique Victor Schoelcher** : groupe scolaire ouvert en 2008, avec classes maternelle et élémentaire ; 9 classes pour 184 élèves ; 4 agents affectés sur des postes d'ATSEM
- **École primaire publique Brocéliande** : groupe scolaire ouvert en 1968, avec classes maternelle et élémentaire ; 5 classes pour 112 élèves ; 2 agents affectés sur des postes d'ATSEM
- **École primaire privée Ste Jeanne d'Arc** : 11 classes pour 292 élèves.
- **Écoles primaire privée Ste Thérèse** : 7 classes pour 182 élèves

## Enseignement primaire à Guer

### École Sainte-Thérèse

Les élèves d'élémentaire vont bénéficier de l'intervention de l'école de musique de Guillac pour développer l'écoute, le rythme et la voix chez les élèves du primaire. L'initiation à l'anglais se fera dès la maternelle. Une initiation des élèves à l'art et à la culture sera également proposée en partenariat avec la compagnie Trans'art.

Dans l'objectif Jeux Olympiques de Paris 2024, des activités sportives seront organisées avec la participation de l'UGSEL. Durant la prochaine année scolaire, il est prévu la rénovation de différents bâtiments de l'école.

### École Sainte-Jeanne d'Arc

L'école Ste Jeanne d'Arc met l'accent sur l'apprentissage de l'anglais et l'ouverture à l'international. Depuis février 2022, l'école est labellisée « établissement international » : initiation à l'anglais dès la maternelle et CP grâce à l'organisme Pop English ; préparation Cambridge début en CM1, dans un processus d'apprentissage et de maîtrise de la langue anglaise afin de passer en fin de CM<sub>2</sub> l'examen YLE Movers. Un niveau de maîtrise international correspondant à la fin de 6<sup>ème</sup>.

L'école s'inscrit dans le dispositif Erasmus+ afin de permettre aux enseignants de partir en formation à l'étranger sur les temps de vacances scolaires. Un club anglais est mis en place sur la pause méridienne pour les élèves volontaires du CP au CM<sub>2</sub> et un séjour linguistique de 5 jours avec des activités en anglais proposées aux élèves de CM.

L'école a aussi un jumelage avec une école italienne : échanges entre les classes, partage de vidéos, découverte de la culture locale, etc.

### École Victor Schoelcher

En 2022-2023, les enseignants de l'École Victor Schoelcher poursuivront les projets en cours, autour des carrés potagers, de l'Aire Terrestre Educative, de la radio, de la littérature et de l'éducation à l'image.

Deux labels viennent d'être attribués à l'école Victor Schoelcher pour ses actions pédagogiques en lien avec l'environnement :

1. le label École en démarche de Développement Durable du Rectorat (label E3D) ;
2. le label de l'Office Français de la Biodiversité pour la mise en place d'une Aire Terrestre Educative suivie par les élèves de CM1 et CM2 (projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement, en vue de sensibiliser à la protection de la biodiversité, en lien avec le Centre des Landes de Monteneuf).

À cela s'ajouteront d'autres activités : De septembre à octobre, les élèves des classes élémentaires s'initieront à la pratique du Rugby Touché, accompagnés par un intervenant.

En novembre tous les élèves de l'école participeront au festival de courts métrages « Cours toujours » ; pendant l'année, les classes participeront au Prix littéraire « des Korrigans » proposé par les médiathèques de la communauté de commune.

Enfin, les enseignantes des classes de PS-MS expérimentent le dispositif « faire classe dehors ».



## École Brocéliande

Diverses activités vont être poursuivies ou initiées : Prix Korrigans de littérature ; Rugby en EPS, en lien avec le comité départemental de rugby ; Participation au Festival du court métrage ; 2 classes inscrites dans le projet « l'école dehors » dont l'objectif est d'expérimenter une demi-journée hebdomadaire de classe en dehors de l'école.

L'école a créé son Journal : chaque classe édite des articles qui forment le journal de l'école Brocéliande, accessible en format numérique via un lien internet et un QR code.

D'autres activités sont également conduites : La semaine du goût, en octobre, avec appel à des professionnels pour sensibiliser les élèves au goût ; La semaine des langues, avec découverte d'un pays et quelques mots dans la langue de ce pays et lors d'un temps de regroupement chaque classe chante un chant appris en classe en allemand ou en anglais ; La semaine des mathématiques, avec résolution d'énigmes mathématiques et, lors d'une visio-conférence réunissant des classes de la circonscription, les élèves ont d'autres énigmes à résoudre ; Le club de jeux après l'école, afin de permettre aux élèves de CM1 et CM2 de découvrir et jouer à des jeux de société qui participent à diverses acquisitions de compétences ; Les petits champions de la lecture : concours national de lecture pour les CM1 et CM2.

## Activités enfance jeunesse

Un conseil municipal des enfants, comprenant 16 élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées, existe sur la commune, et a été renouvelé en juin 2021, pour un mandat de deux ans. Ce conseil encadré par le service sports, jeunesse et affaires scolaires est amené à réfléchir et développer diverses actions de solidarité, de sensibilisation, d'amélioration du quotidien, et à découvrir la vie institutionnelle, son fonctionnement et sa complexité. Pour sa part, le centre social assure un service de garderie le matin et le soir, ainsi que des activités périscolaires et des ateliers d'aide aux devoirs.



## Restauration scolaire

La collectivité assure un service de restauration scolaire via un marché passé actuellement avec la sté CONVIVIO implantée à Bréal/s/Montfort. Les menus sont proposés et validés par une commission comprenant des parents délégués par les établissements scolaires concernés, et consultables sur le site [www.clicetmiam.fr](http://www.clicetmiam.fr).

### Une restauration inter écoles/collège à Guer-Centre

- Service en continu de 12h10 à 13h45 sur la ligne de self, avec alternance de groupes de 60/70 élèves des classes d'élémentaire public et privé et de collégiens, soit environ 400 rationnaires par jour.
- Pour les maternelles, service à table, avec environ 110 rationnaires par jour
- 15 agents assurent le service, la surveillance et l'accompagnement des élèves des écoles publiques

### Restauration groupe scolaire Brocéliande

- Service à table, pour les classes maternelles d'abord, puis pour les classes élémentaires (environ 100 rationnaires)
- 5 agents assurent le service et la surveillance

## Finances

Les dépenses globales de fonctionnement (écoles, restauration, ressources humaines) représentent plus de 1 700 000 € par an, auxquelles s'ajoutent les dépenses d'investissement (pour rénovation, amélioration, sécurisation, etc).

## Activités et projets conduits par le service Sports, Jeunesse et Affaires scolaires dans les écoles

Le service sports, jeunesse et affaires scolaires propose des dispositifs à toutes les écoles de la commune, en particulier :

- Le « 30 minutes d'activité physique par jour à l'école », les éducateurs sportifs de la Ville interviennent 2 fois par semaine et par école avec les classes de CP.
- Le « Savoir Rouler » et le « Permis Vélo » concernent les classes de CM2, ce dispositif permet de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo. Le « Savoir Rouler » sera étendu aux classes de CE2 à partir de la rentrée de septembre. Suite au permis vélo, 2 élèves de la commune (1 fille et 1 garçon) sont sélectionnés pour participer aux finales départementales des pistes.
- D'autres projets en cours d'élaboration seront proposés aux écoles dans le courant de l'année scolaire.





# Etablissements d'enseignement secondaires

La Ville de Guer dispose également sur son territoire de deux collèges :

- Le collège public Brocéliande à Guer Bellevue ; auquel vient s'ajouter le lycée public Brocéliande.
- Le collège privé St Maurice à Guer centre ;

## Collège Brocéliande

Le collège Brocéliande, établissement de taille moyenne, enregistrait 425 élèves à la rentrée de septembre 2021, avec une section européenne anglais-allemand et compte 35 enseignants et 30 agents.

Il offre aux élèves de nombreuses activités périscolaires : section bilingue (Euro en anglais et en allemand), théâtre, atelier d'éloquence, atelier BIA (brevet pilote 1<sup>er</sup> degré), préparation à l'IEP (nouveau 2021), partenariat club de rugby et latin.

## Lycée Brocéliande

Le lycée Brocéliande comptait 733 élèves à la rentrée de septembre 2021 et 122 personnes (enseignants et agents). La direction de la Cité Scolaire Brocéliande (collège + lycée) est assurée par Franck OGIER depuis 1 an. Le lycée, qui dispose d'un internat récent de 163 places, propose de nombreuses sections et filières :

- Section d'Enseignement Général et Technologique (SEGT) ;
- Section d'Enseignement Professionnel (SEP) / Lycée des Métiers du Transport :
  - o Filière industrielle :
    - Bac Professionnel MVTR (Maintenance des Véhicules option B, véhicules de transport routier)
  - o Filières tertiaires :
    - CAP CRM (Conducteur Routier Marchandises)
    - Bac Professionnel CTRM (Conducteur Transport Routier Marchandises)
    - Bac Professionnel Logistique
- Section d'Enseignement Supérieur :
  - o BTS TPL (Transport et Prestations Logistiques)
  - o BTS Gestion PME – PMI.

L'établissement s'oriente vers différents projets à l'international notamment avec l'accès pour les élèves à Erasmus et en lien avec l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan avec le dispositif « les cordées de la réussite ». D'autres partenariats avec l'Armée sont en cours de réflexion.



## Collège St Maurice



Le collège Saint-Maurice comptait 279 élèves à la rentrée de septembre 2021, répartis sur 12 classes, avec 3 classes par niveau, comprenant 23 enseignants, 2 AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) et 3 personnes chargées de la vie scolaire. La direction est assurée par Rémi LOCHE depuis 6 ans.

Établissement relevant de l'enseignement catholique, le collège Saint-Maurice propose, outre les enseignements obligatoires, une quinzaine d'ateliers périscolaires (natation, tennis, sports collectifs, triathlon (en partenariat avec l'ASAEC), comité lecture, club presse, atelier d'échecs, bagdad (en partenariat avec celui de Malestroit), menuiserie, loisirs créatifs, dessin, chorale, etc.) fonctionnant sur le temps du midi, animés par des enseignants et permettant de connaître les élèves sous un autre angle. Une formation PSC1 est également proposée aux élèves à la fin de la 4<sup>ème</sup>. Le fonctionnement du collège se fait avec le concours de 4 associations : L'AEPDEC : association propriétaire des bâtiments ; L'OGEC : association gestionnaire ; L'APPEL : association des parents d'élèves ; et l'ASC : association sportive et culturelle.

Le collège organise des voyages scolaires en Espagne et en Angleterre et pratique des échanges avec un collège allemand.



## Installation d'une tapissière en décor rue des Tilleuls



**Sonia JOUAN, résidente et native de Guer, a créé son entreprise en ouvrant son atelier de tapissiererie en décor, situé 16 rue des Tilleuls.**

La jeune entrepreneuse, Sonia JOUAN, après 15 ans d'expérience en tant que peintre en bâtiment, a réalisé, depuis 2 ans, une reconversion dans la tapissiererie d'ameublement avec une formation professionnelle spécialisée dans le décor. Elle a choisi ce secteur par passion de la décoration et pour l'envie de travailler de ses mains. La tapissiererie lui permet de mettre en action son côté créatif et d'explorer une autre facette de la décoration d'intérieure.

La Tapissière en décor propose de nombreuses confections sur-mesure et haut de gamme : décors de fenêtre (rideaux, stores, voilage et vitrage), décors de lit (cache sommier, jeté de lit, courtepointe, etc.) et décors de la table (chemin de table, nappes, serviettes). Sonia Jouan propose également la restauration d'abat-jour pour anciennes lampes et crée des modèles originaux à la demande. Elle travaille avec des

centaines de tissus de huit éditeurs principalement français ou européens tels que Nobilis, Casal ou encore Camengo. « Il y en a pour tous les goûts et tous les besoins : velours, soie, lin, coton, etc. » précise la créatrice. Afin d'élaborer un devis, une visite à l'atelier sur rendez-vous est nécessaire pour élaborer le projet, suivi d'un rendez-vous à domicile le cas échéant.

### Infos pratiques

Ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous

☎ 06 66 92 87 13

@ latapissiereendecor@gmail.com

🌐 latapissiereendecor.fr

f LaTapissiereenDécor

📍 La\_tapissiere\_en\_décor

## Changement de propriétaires pour Pensée Locale



**Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, Mélanie BLANCHET et David BROCHERIEUX sont les nouveaux propriétaires de l'épicerie Pensée Locale située 3 Rue de Brocéliande à Guer-Bellevue.**

Originaires de la Sarthe, Mélanie et David étaient respectivement gestionnaire de paie et directeur technique dans l'immobilier. Ils avaient depuis longtemps le projet de se mettre à leur compte. En voyant l'annonce de vente de l'épicerie guéroise sur le site SOS Village, le couple est tombé amoureux de la boutique et a souhaité saisir cette opportunité pour retrouver le contact avec les personnes et les produits. Un réaménagement des rayons a été effectué par les nouveaux propriétaires. L'offre de l'épicerie est riche avec des produits frais et régionaux dont plus de la moitié est issue de l'agriculture biologique : primeur avec des produits provenant notamment de Maure et de Beignon notamment ; coffrets cadeaux ; cave comprenant whisky, vin, rhum, vodka, gin et bière locales ; café, thé ; crèmerie/ fromagerie 100 % locale provenant de producteurs situés à moins de 25km ; épicerie fine ; traiteur/charcuterie.

Les nouveaux gérants proposent également des paniers légumes/fruits surprise. Le concept est simple : choisissez le montant et découvrez le contenu du panier lors de son retrait. La réservation doit se faire au minimum 1h avant par téléphone ou Messenger. La boutique est toujours point colis Colissimo, DPD, UPS et Chronopost. D'autres projets émergeront prochainement : ouverture d'un salon de thé en septembre, développement de l'activité traiteur avec un plat du jour à emporter et point colis « Mondial Relay » depuis le 23 août 2022.

### Infos pratiques

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h30 et de 14h30 à 20h à partir du 6 septembre 2022

☎ 02 97 72 05 17

@ contact@pensee-locale.fr f Pensée Locale



# Sombres lignes : un nouvel atelier de tatouage s'installe à Guer

**Christophe SILO et Neven BRIEND vous accueillent dans leur atelier de tatouage situé 2 place de l'Hôtel de Ville depuis le 2 avril 2022.**

Après quelques années passées sur Plélan-Le-Grand, Christophe et Neven ont souhaité déménager et installer leur atelier de tatouage sur Guer permettant de rester à proximité de la 4 voies et dans un local offrant une bonne visibilité. Autodidactes tous les deux, Christophe exerce le métier de tatoueur depuis 4 ans après une reconversion professionnelle. Neven exerce quant à lui ce métier depuis 7 ans.



« Pour être tatoueur, il faut avant tout être passionné par l'art et le dessin. Mais être à l'écoute du client est tout aussi important » précisent les deux gérants. Une formation hygiène est également nécessaire. Avant l'ouverture de l'atelier guérois de 100 m<sup>2</sup>, des travaux ont été réalisés : sols, murs, façade, décoration, etc. Christophe et Neven ont souhaité créer un lieu accessible, et chaleureux donnant envie d'y entrer. Ils réalisent de nombreux styles artistiques principalement en noir et blanc : floral, animaux, ornemental, cover, etc. Les piercings ne sont pas proposés. Avant tout tatouage, un rendez-vous préalable est programmé afin de cerner les envies de la personne et de réaliser une œuvre unique.

## Infos pratiques

Ouvert en continu du mardi au samedi de 9h30 à 18h30

☎ 09 77 59 55 68

@ sombreslignes@gmail.com

f @sombres\_lignes

📷 @tattoo\_nev ; @christouf\_tattoo ; @sombres\_lignes



**Depuis le 12 avril 2022, Matthieu LE GOVIC, gérant, et son équipe vous accueillent dans leur boutique située 3 place de l'Hôtel de Ville.**

Gérant d'une boutique « Secrets de fromager » à Ploërmel depuis mai 2019, Matthieu a souhaité en ouvrir une seconde sur Guer. Accompagné par Emma BILLION, gérante de la boutique guéroise, et Kévin, apprenti, Matthieu a aménagé un lieu de 40 m<sup>2</sup> dédié principalement aux fromages. L'agencement et la décoration ont été inspirés par l'exemple de la boutique de Ploërmel et pour une cohérence entre les deux lieux.

L'assortiment ne compte pas moins d'environ 200 fromages tournant sur l'année en fonction de la saisonnalité : vache, brebis, chèvre et bufflon. En accompagnement du fromage,

# Ouverture à Guer d'une boutique « Secrets de fromager »

de l'épicerie et des vins, sont proposés. L'enseigne propose également des glaces de producteurs locaux et de la charcuterie provenant de Corse, des Pays Basques, d'Espagne et d'Italie. L'offre crèmerie est elle aussi bien achalandée : yaourts, crème fraîche, beurre, œufs, skyr et gwell (gros lait). L'équipe de la boutique propose également des plateaux ou planches apéro à destination des particuliers, des professionnels et des collectivités ainsi que des prestations lors d'événementiels tels que mariages et baptêmes par exemple.

## Infos pratiques

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h

☎ 07 67 73 72 88

🌐 secretsdefromager.fr > possibilité de composer une planche personnalisée (48h à l'avance)

f Secrets de fromager

📷 Secrets de fromager



# Festivités de fin d'année

## Retour du repas des aînés

Après deux ans d'interruption, le repas des aînés guérois de plus de 75 ans est à nouveau organisé cette année par le CCAS. Il aura lieu le mercredi 16 novembre à la salle La Gare.

**Attention !** Pour assister au repas, les inscriptions sont obligatoires. Il suffit de retourner le coupon-réponse (ci-dessous) avant le 9 novembre.

## Un colis à domicile

Les Guéroises et Guérois âgés de 80 ans et plus, ne pouvant assister au repas, peuvent recevoir un colis comme les années précédentes au moment de Noël. Pour recevoir le colis, pensez à vous inscrire avant le 9 novembre 2022 via le coupon ci-dessous (à déposer en mairie une fois complété) ou en vous rendant directement en mairie.

## Une représentation à l'EHPAD et à la résidence autonomie

Le mercredi 7 décembre après-midi, la musique résonnera dans les couloirs de l'EHPAD ! Les résidents de la maison de retraite et de la résidence autonomie pourront chanter et

danser autour d'un goûter offert et servi par les membres du CCAS de la Ville de Guer avec l'aide des employés de l'EHPAD.

### Résidence Autonomie

Des logements sont disponibles à la Résidence Autonomie. Pour les personnes intéressées ou pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de l'EHPAD au 02 97 22 01 10.



Coupon réponse à retourner avant le mercredi 9 novembre 2022 à la Mairie de Guer

## INSCRIPTION AU REPAS (mercredi 16 novembre 2022) OU AU COLIS

Inscription au repas à partir de 75 ans et j'habite à Guer  
Inscription au colis à partir de 80 ans et j'habite à Guer

	MADAME	MONSIEUR
<b>Je m'inscris</b>	REPAS <input type="checkbox"/> COLIS <input type="checkbox"/>	REPAS <input type="checkbox"/> COLIS <input type="checkbox"/>
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone		

Je souhaite qu'un membre du CCAS vienne me chercher à mon domicile  
(La Mairie vous contactera pour fixer l'horaire de passage)

À Guer, le

**Rappel :** Pour les personnes de moins de 75 ans souhaitant s'inscrire moyennant une participation financière, merci de contacter le CCAS, Valérie JOUAN : 02 97 22 57 04.



# L'association sportive de l'Académie militaire fête cette année ses 70 ans !

**70 années aux côtés des cadres et des élèves de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, mais aussi des Guéroises et des Guérois. Durant toutes ces années, : L'Association Sportive Et Artistique de l'Académie de Coëtquidan (ASEAAC) a été un vecteur de cohésion et d'échanges autour du sport et des activités culturelles. Cette association a pu compter sur le dynamisme et l'efficacité de ses bénévoles et de ses adhérents.**

Association sportive regroupant le plus d'adhérents en Bretagne, l'association est soucieuse de se développer et de proposer de nombreuses activités. Ainsi, elle a ouvert cette année de nouvelles sections sportives et artistiques comme la zumba, le handball, le basket, le secourisme et l'e-sport. Un club de découverte de l'apiculture verra aussi le jour la saison prochaine.

L'Académie militaire ouvre ses portes au public pour plus de 40 activités sportives et culturelles accessibles aux enfants, adultes, civils et militaires. L'ASEAAC est largement ouverte sur sa garnison puisque les civils extérieurs représentent 40 % des 1 380 adhérents, dont la plupart viennent de Guer, et parmi eux 25 % ont moins de 18 ans.

L'ASEAAC est aussi le support de nombreux événements accessibles au grand public dont les principaux sont :

- le triathlon de Coëtquidan, qui regroupe chaque année plus de 1 200 compétiteurs ;
- la course d'obstacle organisée en soutien aux blessés de l'Armée de Terre et durant laquelle une journée portes ouvertes de l'association est menée,
- le championnat national de la Fédération des Clubs de la Défense en tir longue distance ;
- les concours équestres ;
- le concours annuel de maquette de notre section aéromodélisme.

Le cycle 2022-2023 débutera dès le mois de septembre avec la traditionnelle journée d'inscriptions groupées, qui aura lieu le mercredi 14 septembre 2022.

Le secrétariat de l'association est aussi ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 17h30. Vous pouvez prendre contact par téléphone au 02-97-75-77-41 ou par mail : [contact@aseaac.fr](mailto:contact@aseaac.fr).

Pour plus d'informations vous pouvez visiter notre nouveau site internet : [www.aseaac.fr](http://www.aseaac.fr) et suivre les actualités de l'association sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/aseaac>.





## Les soirées sports : une affluence record !

Pour la troisième année, le Service Sports, Jeunesse et Affaires Scolaires a souhaité renouveler l'opération en proposant, au cours de l'été, deux soirées sports. Ces temps forts sportifs s'inscrivent dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, en référence aux futurs Jeux Olympiques.

Venus seuls, en famille ou entre amis ; ce sont ainsi près de 500 personnes qui ont pu s'adonner aux activités sportives proposées : tir à l'arc, trottinette électrique, tour d'escalade, château gonflable, sports de raquettes, ...

Les deux éditions de cette année ont eu lieu les jeudis 7 juillet et 25 août au Complexe Sportif Saint Gurval.

Les bénéfices obtenus par la buvette et le stand restauration ont été versés à l'association qui les a mis en place (Tennis Club de Guer).

## 2<sup>ème</sup> édition pour « Un après-midi au parc »

Désireux d'enrichir l'offre de loisirs sportifs et culturels proposée sur le territoire communal, le Service Sports, Jeunesse et Affaires Scolaires en collaboration avec la Médiathèque et l'association Les Landes ont proposé, un après-midi mélangeant sport, culture et patrimoine.

Le rendez-vous a eu lieu le mercredi 22 juin au prieuré Saint Etienne. Près de 80 personnes ont pu profiter de différentes activités sur le thème de l'Olympisme. Les enfants étaient invités à participer au pentathlon : 5 épreuves avec à la clé un indice donnant au final le mot code permettant d'accéder

à la victoire ! Au programme : agilité, lecture, tir à l'arc et jeu de piste autour de la Chapelle organisé par l'Association Les Landes. Ce temps fort a été l'occasion pour les familles de partager un moment convivial autour d'activités ludiques et culturelles.





# Exposition : King and Queen d'Elvino Motti - Du 18 juin au 30 septembre.

**En partenariat avec le comité de jumelage Guer-Gravedona.**

Le samedi 18 juin dernier, la sculpture monumentale réalisée par l'artiste italien Elvino Motti, intitulée King and Queen a pris ses quartiers à la médiathèque pour quelques mois ! C'est le fruit d'une collaboration avec le comité de jumelage Guer-Gravedona qui a proposé à la ville, à l'occasion du retour de la crèche en terres italiennes,

de profiter de l'aller-retour en camion pour transporter ces œuvres depuis Gravedona.

Le transport a été assuré par un groupe d'élèves du lycée Brocéliande et leurs professeurs. L'occasion était trop belle pour offrir aux guéroides et guéroises la possibilité d'admirer le travail d'un artiste à la renommée internationale.



Elvino Motti, 2<sup>ème</sup> à la droite du Maire



Déchargement des œuvres



## Naissances

### JUILLET 21

Elicia HAMON

### FÉVRIER

Tom BEAUDOT

Mattia GRANDVALLET  
POINT

### MARS

Kellan LAPAIRE

Raphaël GERNO

Mathilde TOMCZYK

Aïden ROUXEL

### AVRIL

Luna LENOIR

Ornella ASSANI MOUSTOIFA

### MAI

Ulysse POILLION

Thylia BOSCHET

### JUIN

Cassandra CHAOUCH

## PACS

### MAI

Laëtitia CIOLFI  
et Thomas MOUGEL

Marjorie LERBS  
et Cyrill ROY

Manon CHASTAN  
et Camille THIEBAUT

### JUIN

Léa BOURDAGEAU  
et Benjamin DE SAINT  
LAURENT

## Mariages

### AVRIL

Eloïse BOURGault  
et Bastien JOUAN

### MAI

Sabine JUIF  
et David BERTHIER

Sandra LANOË  
et Stève LEROUX

Elodie CÉDELLE  
et Simon BOUREL

Carla GRIMAUULT  
et Théo BOURON

### JUIN

Natacha GENTY  
et Reynald RENAUD

Emeline CHARDIN  
et Sébastien LE LETTY

Carol ASFEZ  
et Lionel ROBERT

Anaëlle BOUVIER  
et Vincent NEBESNYJ

## Décès

### MARS

Chantal DERVAL  
née MÉHAULT, 66 ans

Marcelle PIEL  
née FRESNEL, 84 ans

Norbert LOUBOUTIN, 62 ans

Bernard AVILA, 65 ans

Marguerite FONTAINE  
née CHEREL, 95 ans

Jacques BOULANGER,  
62 ans

Jean DANION, 93 ans

### AVRIL

Marie-Françoise ROUSSIÈRE  
née GAUTIER, 83 ans

Jacqueline ELIE née ELOY,  
93 ans

André GOSMAN, 84 ans

Marcel CHOLLET, 85 ans

Marcel COCHET, 84 ans

Alfred BEAUPÉTIN, 84 ans

### MAI

Madeleine DURAND  
née HUET, 95 ans

Annick COULON  
née MAUCARRÉ, 91 ans

Emile PROVOST, 92 ans

Jacky BERCEAU-  
FALANCOURT, 76 ans

Gisèle MENEUX  
née JAFFRE, 91 ans

Martine GILLARD  
née PICOULEAU, 64 ans

Bernard PIEL, 73 ans

### JUIN

Suzanne RENAUD  
née COURTIN, 88 ans

Jean Paul NOUVEL, 90 ans

Jean-Claude MOY, 79 ans

Michelle DOLO, 69 ans



# Desserte en gaz naturel

**Le lundi 4 juillet 2022, un traité de concession de la desserte en gaz naturel des communes d'Augan et de Guer a été signé par l'ensemble des partenaires, ainsi que les conventions financières contribuant à la mise en œuvre effective de ce projet d'aménagement du territoire.**

Les communes d'Augan et de Guer seront bientôt raccordées au réseau de gaz naturel, les autres communes de l'ex-communauté de communes de Guer n'ayant pas souhaité s'inscrire dans ce projet. Un projet de desserte de ces deux communes, à partir du réseau existant situé à Ploërmel, a été engagé en 2020 par Morbihan Énergies, le syndicat départemental d'énergies du Morbihan. Les deux communes ont confié leur compétence « distribution gaz » au syndicat, spécialisé dans les domaines de l'énergie (efficacité énergétique des bâtiments, production d'énergie renouvelable, gestion et valorisation des données numériques, mobilité verte). Ce projet a été attribué, après appel d'offres, à GRDF, le gestionnaire de réseau de gaz naturel en novembre 2021. Le traité de concession encadre l'ensemble du projet, aussi bien dans sa définition, son coût, que les conditions d'exploitation de l'équipement pour une durée de 30 ans. Le projet comprend une conduite d'amenée, entre Ploërmel et les écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan à Guer, en passant par les centralités d'Augan et de Guer, ainsi qu'un linéaire de desserte et des postes de détente du gaz pour raccorder les futurs clients (biogaz). D'ores et déjà et après sollicitation des entreprises, Mix Buffet a répondu positivement et co-finance le projet. Au total, il est prévu de réaliser plus de 33 km de réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre de ce projet.

## Un projet d'aménagement du territoire

Ce projet de desserte en gaz naturel est un équipement structurant. Il permet de diversifier l'offre énergétique sur le territoire pour les citoyens, les collectivités et les acteurs économiques.

### Calendrier de réalisation du projet :

- Un démarrage des travaux dès novembre 2022 pour une première phase de travaux de construction du réseau entre Ploërmel et Guer Centre et Guer Bellevue,
- Une mise en service du réseau pour l'été 2023, à l'entrée de Guer et le raccordement d'une unité de méthanisation,
- Une mise en service du tronçon compris entre l'entrée de Guer, la zone d'activité économique du Val Coric et le quartier de Bellevue (St-Cyr Coëtquidan) pour la fin de l'année 2023.

- La desserte du centre-bourg d'Augan et du centre-ville de Guer entre 2024 et 2026.

Ce choix de « bouquet énergétique » permet notamment aux entreprises de conserver et/ou de renforcer leur compétitivité économique dans un contexte d'incertitude quant au prix des énergies. De son côté, le Ministère des Armées a engagé un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre comprenant notamment les écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan. Le raccordement au gaz des écoles militaires offre une solution énergétique complémentaire aux autres ressources disponibles. De même, cette desserte gazière en projet offre également la possibilité aux porteurs de projet de production de biométhane d'injecter du gaz vert dans la canalisation. Dans le cas présent, une exploitation agricole (GAEC de l'Épinay) développe une unité de méthanisation avec injection de biométhane. La production de gaz vert projetée par le GAEC de l'Épinay (10 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation équivalente de 850 logements) contribue à hauteur d'un tiers de la consommation globale de gaz naturel estimée sur le périmètre de la desserte gazière d'Augan-Guer. Les acteurs de ce projet permettent d'ores et déjà de respecter les objectifs de la loi climat énergie de porter à 32 % la part de production d'énergie renouvelable. En l'espèce, pour le gaz naturel, cet objectif sera respecté à court terme. Le plan de financement de l'opération est le suivant avec au total : GRDF, Mix Buffet, St-Cyr, Gaec, Communauté de Communes, Augan et Guer.

### Montant Desserte en gaz naturel du secteur de Guer

Le coût global du projet s'élève à 4 961 937 € HT:

GrDF : 1 461 937 €

Acteurs publics et privés : 3 500 000 €, répartis en fonction des consommations estimées (92% par les acteurs économiques, soit 3 220 000€)

Le coût pour les acteurs publics s'élève à 280 000 €

le syndicat Morbihan Energies : 93 334 €

les deux communes d'Augan et de Guer : 93 333 € au total et au prorata de la population de chacune des communes

la communauté de communes, au titre de ses compétences économique et d'aménagement du territoire : 93 333 €.

# OBC : Une carte pour plus de 800 km de randonnée...

**En offices de tourisme, les demandes d'information sur la randonnée ont augmenté de 24% lors de la précédente saison touristique sur le territoire d'OBC. Disposant d'une offre exceptionnelle, la communauté de communes a décidé de réaliser une carte des sentiers de randonnées à l'attention des habitants et des touristes.**

Oust Brocéliande Communauté propose une offre de randonnées complètes avec plus de 800 kilomètres de circuits balisés, sans compter les chemins de halage du Canal de Nantes à Brest et les deux voies vertes. Cette offre regroupe vingt circuits de randonnée pédestre allant de 5 km à 16 km, douze circuits vélo promenade de 12 à 35 km ainsi que huit circuits exclusivement VTT dont le plus grand fait 84 km. Concernant ces activités VTT, la communauté de communes bénéficie d'une double labélisation « Base VTT » à Sérent et « Site VTT » à La Gacilly permettant d'avoir, pour cette pratique, un référencement national et un gage de qualité. Sous forme de boucles, ces parcours conviennent aussi bien aux balades familiales qu'aux randonneurs plus expérimentés.

La carte des sentiers de randonnée est à la disposition des habitants et des touristes dans les offices de tourisme du territoire. Au-delà de

la cartographie des circuits, le verso de cette carte présente les informations pratiques telles que le type de balisage à suivre, les numéros utiles, la location de vélo mais également des propositions de découvertes des sites naturels à proximité. Au programme, les Marais de Glénac, la tourbière de Sérent, la vallée de l'Aff, le site des Landes de Monteneuf...

Par ailleurs, pour chaque randonnée, un topo-guide a été élaboré permettant de préciser chaque tronçon de l'itinéraire, le niveau de difficulté, la distance, la durée estimée de la randonnée et les sites « à voir en chemin ». Ces fiches sont à télécharger sur le site internet de la Destination Brocéliande ou sur l'application mobile OBC, mais également en vente dans les offices de tourisme.



## Septembre

### Vendredi 2 septembre

Réunion des présidents d'association, 18h30, Salle La Gare

### Samedi 3 septembre

Forum des associations guéroises, De 13h30 à 17h30, complexe sportif St-Gurval

### Samedi 17 septembre

Éveil musical et corporel Philomele De 10h à 10h45 (0-3 ans) et 11h15-12h (3-5 ans), Médiathèque

### Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées Européennes du Patrimoine À partir de 14h, Prieuré Saint-Etienne

### Du 20 septembre au 19 octobre

Exposition « Maths en jeu », en partenariat avec l'Espace des sciences de Rennes. Aux horaires du Centre Culturel Le Belvédère

## Octobre

### Samedi 1<sup>er</sup> octobre

Réunion de quartier Guer-Centre À partir de 10h30, Centre Culturel Le Belvédère

### Mercredi 5 octobre

L'Apozistoire (3 ans ½-8 ans) De 10h30 à 11h15, Médiathèque

### Du 6 au 14 octobre : Nouveauté à Guer

#### Fête de la Science

Découvrez les animations ci-dessous

### Jeudi 6 octobre

Conférence « De l'origine de nos ordinateurs : la machine de Turing » Par le Centre Culturel Le Belvédère. À 19h, cinéma Quai 56

### Vendredi 7 octobre

Cérémonie de remise du concours des maisons fleuries. À 18h30, Hôtel de Ville

### Samedi 8 octobre

Animation « Expérimentons la cryptologie » De 10h à 11h30, Centre Culturel Le Belvédère

### Mercredi 12 octobre

Animation « L'imprimante 3D » De 14h à 16h, Centre Culturel Le Belvédère

### Jeudi 13 octobre

Don du sang. De 14h30 à 18h30, salle La Gare Prendre rendez-vous sur Mon-rdv-dondu sang.efs.sante.fr

Conférence « Comment se construit une connaissance scientifique ? » À 19h30, Centre Culturel Le Belvédère

### Samedi 15 octobre

Bébé-bouquins. De 10h30 à 11h15, Médiathèque

### Vendredi 21 octobre

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants À 18h30, Hôtel de Ville

### Dimanche 23 octobre

Marche Octobre Rose À 9h30, parvis salle La Gare

### Mardi 25 et mercredi 26 octobre

Ateliers « Plein les doigts » De 10h30 à 17h, Centre Culturel Le Belvédère

## Novembre

### Vendredi 11 novembre

Cérémonie patriotique Armistice 1918 À 9h, place de l'Hôtel de Ville

### Du 15 novembre au 12 décembre

Exposition « Architectures urbaines » Aux horaires d'ouverture du Centre Culturel Le Belvédère

### Mercredi 16 novembre

Repas des Aînés. À 12h, salle La Gare

### Vendredi 18 novembre

Conseil municipal. À 18h30, Hôtel de Ville

### Samedi 19 novembre

Éveil musical et corporel Philomele De 10h à 10h45 (0-3 ans) et 11h15-12h (3-5 ans), Médiathèque

### Atelier « Comme l'artiste »

De 14h à 17h, Centre Culturel Le Belvédère

### Mercredi 23 novembre

Repas des marchands ambulants À 13h, Hôtel de Ville

### Mercredi 30 novembre

L'Apozistoire (3 ans ½-8 ans) De 10h30 à 11h15, Médiathèque

## Décembre

### Lundi 5 décembre

Cérémonie patriotique Hommage aux Morts en AFN. À 11h30, cimetière de Guer-Saint Raoul

### Mercredi 7 décembre

Goûter de l'EHPAD. À 15h, EHPAD de Guer

### Samedi 10 décembre

Bébé-bouquins. De 10h30 à 11h15, Médiathèque

### Vendredi 16 décembre

Conseil municipal. À 18h30, Hôtel de Ville

### Jeudi 22 décembre

Don du sang. De 14h30 à 18h30, salle La Gare

## Janvier 2023

### Vendredi 13 janvier

Vœux à la population. 18h30, salle La Gare

### Samedi 14

Éveil musical et corporel Philomele De 10h à 10h45 (0-3 ans) et 11h15-12h (3-5 ans), Médiathèque

### Samedi 21 janvier

Festival Zef et Mer. Salle La Gare

### Mercredi 25 janvier

L'Apozistoire (3 ans ½-8 ans) De 10h30 à 11h15 Médiathèque

## Contacts

Ville de Guer  
contactmairie@ville-guer.fr  
02 97 22 57 00

MFT Médiathèque Félix Trochu  
mediatheque.guer@wanadoo.fr  
02 97 22 04 63

Pour le don du sang,  
prendre RDV à l'adresse :  
mon-rdv-dondu sang.efs.sante.fr

CCB Centre Culturel Le Belvédère  
Contact : 02 97 22 14 47  
le.belvedere@oust-broceliande.bzh

